

Procès-verbal d'assemblée générale 2013 :

Le jeudi 10 avril 2014 à 19 heures, les membres du comité départemental olympique et sportif du Lot (CDOS 46) se sont réunis en assemblée générale à la salle multimédia de Labastide-Murat.

L'assemblée générale est présidée par M. Gilles Verdié en qualité de président du comité départemental olympique et sportif du Lot. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Alain Cayuela, secrétaire-général du comité.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Cette feuille d'émargement laisse apparaître un total de 35 présents ou représentés, correspondant à 21 comités départementaux du Lot.

Plus de 75% des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire de Mme Marie-Françoise Vedrenne, membre du comité directeur du comité départemental olympique et sportif, décédée en janvier 2014.

Le président donne la parole à M. le maire de Labastide-Murat, M Aurélien Pradié, qui souligne que sa ville est prête à accueillir divers événements sportifs.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2013
- Rapport moral du président,
- Rapport d'activité,
- Rapport des comptes,
- Election au comité directeur (2 places à pourvoir),
- Présentation du budget prévisionnel 2014,
- Présentation des projets,
- Questions diverses.

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice de 2013 :

L'assemblée générale a pu prendre acte du procès-verbal de la précédente assemblée du 29 avril 2013, envoyé avec l'invitation, et l'approuve. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Dés l'arrivée des membres présents et représentés, tous les documents nécessaires au vote des différents points ont été distribués.

Il en est alors donné lecture par le président et le secrétaire-général.

Rapport moral 2013 :

Le président indique que cette première année de mandat a permis aux membres du comité directeur de faire connaissance, de découvrir leur rôle et leurs missions. Il souligne que les actions menées sont la déclinaison au niveau départemental des orientations nationales, interrégionales et régionales. Il rappelle également que

l'ambition du comité national olympique et sportif français (CNOSF), est de « passer d'une nation de sportifs à une nation sportive ».

Pour cela, il est nécessaire de permettre, favoriser et faciliter l'accès au sport et aux activités physiques et sportives pour tous. La mutualisation des actions est une solution de par la complémentarité de chaque action.

L'assemblée générale prend acte du rapport moral fait par le président au cours de la séance et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport d'activité 2013 :

Le secrétaire-général présente le rapport d'activité :

- 4 réunions du comité directeur
- Participation à la table ronde du CNDS,
- Création de plusieurs commissions (sport et santé / sport et nature / handisport et sport adapté / sport et système scolaire / formation et emplois / manifestations et communication / relations CoDep et Clubs Isolés),
- Participation aux assemblées générales de plusieurs comités départementaux (notamment celle de la pétanque, du tennis, du football, du judo,...),
- Réalisation d'une réunion de présentation des projets du comité départemental olympique et sportif du Lot,
- Participation à l'inter-région à Saint-Etienne-de-Tulmont.

L'assemblée générale prend acte du rapport d'activité du comité fait par le secrétaire-général au cours de la séance et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport des comptes 2013 :

L'assemblée générale prend acte du rapport des comptes fait par le secrétaire-général au cours de la séance (vérification des comptes et répartition des recettes et des dépenses) et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Présentation du budget prévisionnel 2014 :

L'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel fait par le secrétaire-général au cours de la séance et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Election des membres du comité directeur :

Le comité directeur est actuellement composé de 15 administrateurs pour 17 possibles. Suite aux candidatures déposées jusqu'à la réunion de l'assemblée générale, il est procédé à l'élection de deux nouveaux membres : Mme Marielle Bex (comité départemental de pétanque et jeux provençal) élue au 1^{er} tour à la majorité absolue et Mme Sylvie Couderc (comité départemental de basket-ball) élue au 2^{ème} tour.

Présentation des projets :

Le président incite les membres des comités départementaux à s'inscrire dans les différentes commissions. Ceci afin de permettre la mise en place de groupes de travail sur les différents projets.

Sport et Santé :

Le président présente l'association effFORMip. C'est une association régionale qui a pour mission de prescrire de l'activité physique et sportive à des personnes atteintes de pathologies chroniques (obésité, diabète, ...). La prise en charge est d'un an, et est une

porte d'entrée favorable du mouvement sportif dans des actions de sport santé.

Tout d'abord, le lien entre le mouvement sportif et les médecins, renforcé par l'intervention d'effORMip, va permettre de prendre la mesure de l'existant, de prendre connaissance des attentes des prescripteurs de l'activité physique et sportive (les médecins) et de coordonner les différentes actions.

Des solutions devront être trouvées afin de favoriser l'adhésion des patients dans les clubs sportifs à la suite de la prise en charge effORMip.

Le CDOS, en qualité de coordinateur, va identifier les besoins, rencontrer et favoriser les relations entre les différents acteurs du sport santé.

Afin d'enclencher cette dynamique, le CDOS a déjà organisé une première réunion sur le sport santé avec le mouvement sportif (les comités départementaux et clubs isolés) et la DDCSPP, le mardi 1^{er} avril 2014.

Sport et Nature :

La porte d'entrée du mouvement sportif dans l'organisation du sport de nature passe par la participation à la mise en place de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) du Lot. La CDESI est composée de 3 collèges : le collège « institutionnel », le collège des « acteurs des espaces nature » et le collège « sport ».

Le mouvement sportif représente un tiers des membres de la CDESI : il est donc impératif de se mettre en marche, de se structurer et de s'organiser.

Afin d'enclencher cette dynamique, le CDOS a organisé une première réunion sur le sport de nature et sur la présentation de la CDESI avec le mouvement sportif (comités départementaux et clubs isolés) et les instances (conseil général, DDCSPP), le jeudi 27 mars 2014.

Cette réunion a permis de mettre en évidence plusieurs axes de travail tels que les conventions, la représentativité du mouvement sportif par rapport aux élus et la signalétique des sites.

Sport en milieu scolaire :

Présentation de la journée projet jeune : action portée par le CDOS, le conseil général comme support de la journée et le DASEN pour le choix des écoles (2 par circonscriptions), les informer et les inviter.

Les comités départementaux des Echecs, Karaté, Tennis et Badminton ont mis en place des cycles d'activité auprès de plusieurs écoles du département. Cette journée, qui aura lieu le **vendredi 13 juin au complexe Pierre Ilbert à Cahors**, sera l'occasion d'organiser une compétition pour les activités suivies par chaque école et une initiation pour les activités non suivies.

La réforme des rythmes scolaires : c'est une réforme qui s'articule sur le temps périscolaire, temps où l'enfant se voit proposer des activités ludiques. Soucieux de saisir cette opportunité, le mouvement sportif doit prendre part à cette réforme. Les séances proposées lors de ce temps périscolaire seront orientées vers un registre ludique et de plaisir.

Cependant, l'organisation des écoles permet une activité de 45 min, alors que le mouvement sportif préconise la mise en place de séance d'au moins 1h30.

Le mouvement sportif doit donc réfléchir et travailler sur la façon d'amener une pratique sportive lors de ces temps périscolaire.

Formation :

La commission formation s'est réunie à 2 reprises.

Un projet de formation est en cours. Cette formation, à l'attention des bénévoles et dirigeants d'association, a pour but d'apporter des savoirs faire et des connaissances afin d'élaborer des projets et de structurer les clubs sportifs. Cette formation comprend 35h de théorique (soit 1 soir/mois) et 20 jours de pratique dans le club de son choix.

Difficulté soulevée par un membre de l'assemblée : peu de personnes sont prêtes à s'investir et à devenir dirigeant ou bénévole. Le mouvement sportif doit s'attacher à provoquer, déclencher, susciter des engagements.

Questions diverses :

Sport et femmes :

Au vu des différentes expériences des personnes présentes dans l'assemblée, il est demandé de travailler sur la représentativité des femmes dans les instances du sport.

Sport et handicap :

Le sport et le handicap est une commission du CDOS 46. Cependant, le référent de cette commission est actuellement indisponible pour une durée indéterminée.

Il est tout de même important de préciser que l'accès au sport aux personnes en situation de handicap doit être abordé à tous les niveaux. L'objectif est la pratique du sport et des activités physiques et sportives pour tous.

Commission communication :

Cette commission ne peut fonctionner qu'en capitalisant les informations.

Chaque commissions ou groupe de travail peut envoyer des éléments, des informations. La commission communication se chargera de les mettre en forme et de les communiquer.

Cette commission a besoin de contenu : les projets mis en place, les axes prioritaires, les activités, les dates des réunions, ...

Le site internet est actuellement en chantier. La personne embauchée pour actualiser ce site a due partir. Toutefois le CDOS a les moyens de le faire vivre à minima c'est pourquoi il est nécessaire de lui communiquer un maximum d'information.

La parole est donnée aux invités : Xavier Thuriès (Inspecteur à la DDCSPP) souligne l'importance accordée aux actions du mouvement sportif lotois.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 10 avril 2014, signé par le Président et le Secrétaire-Général.

Le Secrétaire-Général du CDOS du Lot

Le Président du CDOS du Lot

Alain Cayuela

Gilles Verdié